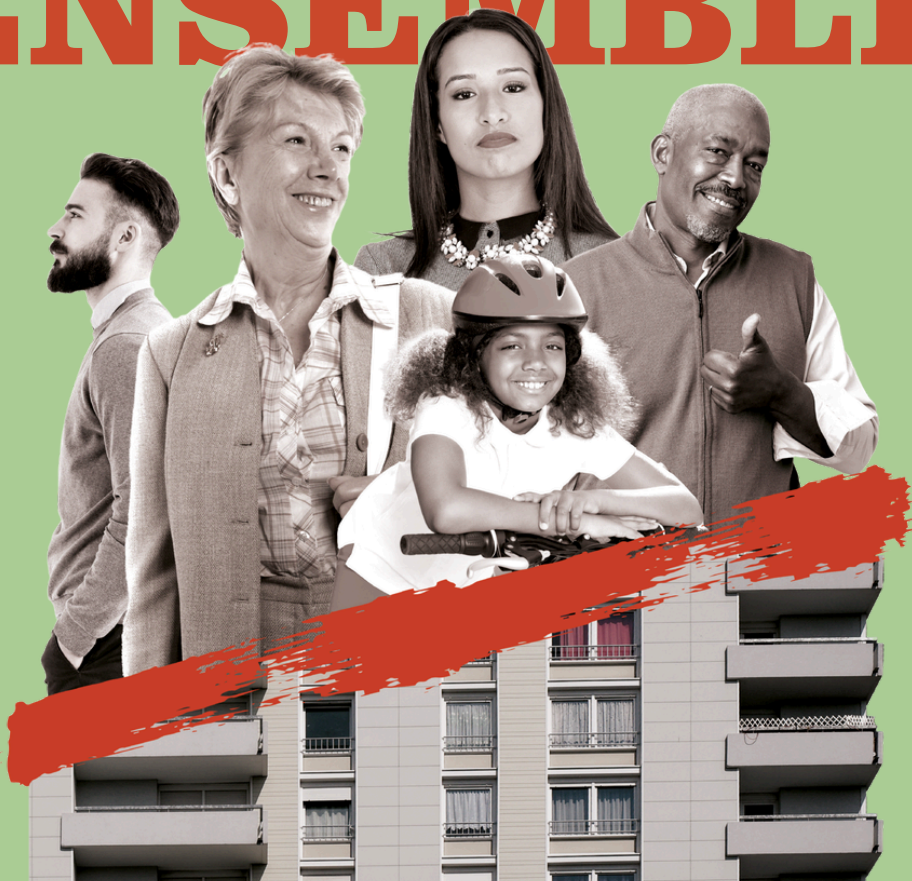


ON VIT ENSEMBLE ON GAGNE ENSEMBLE



Élections des représentant.es des locataires 2026

BATIGÈRE RHÔNE-ALPES
24 NOVEMBRE → 8 DÉCEMBRE
2026

Confédération Nationale du Logement Région Auvergne-Rhône-Alpes

34 Rue de Narvik 69008 LYON

Tél. : 04 78 75 40 93 - contact@lacnlrhonealpes.fr

JE VOTE



Confédération nationale du logement



LOCATAIRES, FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX ! VOTONS CNL !

Les représentants des locataires siègent au conseil d'administration du bailleur. Ils font remonter vos préoccupations et difficultés et ils interviennent sur :

- le coût des loyers et des charges ;
- les difficultés dans le paiement de la quittance ;
- les travaux de rénovation thermique dans les immeubles ;
- l'entretien des logements et des parties communes ;
- les mesures de prévention pour la tranquillité et la sécurité ;
- les politiques d'attribution et de gestion du logement social.

Bénévoles, les candidats CNL sont des locataires comme vous, qui engagent leur temps, leur expérience et leur compétence pour la défense de votre pouvoir d'achat, du droit au logement de qualité et à coût modéré. Avec vous, ils se mobilisent pour que vos intérêts et vos droits soient en permanence protégés et défendus.

La CNL à BATIGÈRE RHÔNE-ALPES c'est :

- **La seule association à avoir été présente au conseil d'administration sur l'intégralité du mandat précédent**
- **Le vote contre l'augmentation des loyers et des budgets sur chacune des dernières années**, justifié par le peu de dépenses accordées à l'entretien des logements, aux réparations locatives, à la réhabilitation du bâti et au mieux être dans son logement été comme hiver
- **Le vote contre la facturation des détecteurs de fumée aux locataires**
- **Des objectifs pour la suite** : Travailler sur toutes les refacturations à la charge des locataires des réparations locatives et sur le suivi des prestataires

La CNL agit pour :

Défendre le pouvoir d'achat des locataires

Refuser les hausses injustifiées de loyers et agir pour la baisse et le contrôle des charges.

Améliorer l'entretien et la qualité des logements

Exiger des travaux utiles, des délais d'intervention raisonnables et un cadre de vie digne.

Contrôler les charges locatives

La CNL dispose d'un savoir-faire reconnu pour analyser les charges et dénoncer les abus.

Défendre les droits des locataires

Accompagner les habitants en cas de litige, de problème de logement ou de difficulté.

Faire vivre la démocratie dans les résidences

Informar les locataires, organiser des rencontres et porter leurs revendications auprès du bailleur.



BATIGÈRE RHÔNE-ALPES

Du 24 Novembre au 8 Décembre, votez pour la liste CNL :

1 - THOMACHOT

Isabelle

Rhône

2 - MONTUBERT

Philippe

Rhône

3 - RUIZ LIZZA

Rhône

4 - GASCON Stéphane

Rhône

5 - ESSE Marie Alice

Rhône

6 - NOUAIS Jérôme

Savoie

* Ni rature, ni panachage.
Ne pas jeter sur la voie publique

